

## REGLEMENT COMPLET DE L'OPERATION BOSCH CAR SERVICE

Révision avec pièce(s) BOSCH = inscription au tirage au sort pour tenter de gagner un des vingt-cinq (25) lots mis en jeu intitulé « mes vacances gagnantes »

### 1. Société organisatrice

La société Robert Bosch (France) S.A.S, Société par actions simplifiée au capital de 140 400 000,00 euros, dont le siège social est situé au 32 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro 572 067 684 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « mes vacances gagnantes » (ci-après « l'Opération ») au sein de son réseau Bosch Car Service.

L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

### 2. Acceptation du règlement de l'Opération

La participation à l'Opération implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

### 3. Bénéficiaires

Les véhicules légers de toutes marques (véhicule dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes), dont la carte grise est française (Métropole, Corse et DROM COM) ayant fait l'objet d'une prestation de montage de pièce(s) BOSCH au sein du réseau Bosch Car Service entre le 1 juin et 24 juillet 2026.

### 4. Conditions de participation

Du 1 juin au 24 juillet 2026, pour toute révision (comprenant au moins un des éléments suivants : vidange de l'huile moteur, remplacement du liquide de frein, remplacement de la filtration, remplacement des bougies, remplacement de la courroie de distribution, vérification de la visibilité (essuie-glace et ampoules)) effectuée à cette période, avec au moins une pièce BOSCH posée et facturée dans un garage participant dans le réseau Bosch Car Service, le consommateur a la possibilité de s'inscrire au jeu concours avec tirage au sort pour tenter de remporter un des vingt-cinq lots (25) mis en jeu.

Les gagnants s'engagent à fournir leur relevé d'identité bancaire (RIB) afin de recevoir leur gain. Si un ou plusieurs gagnants refusaient de transmettre un relevé d'identité bancaire personnel (RIB), le lot correspondant serait définitivement perdu.

L'Opération est réservée aux personnes physiques majeures résidant en France.

Les gagnants devront être majeurs et titulaires d'un compte bancaire. Le virement au nom de chaque gagnant sera effectué dans un délai maximum de deux (2) mois à compter de la date du tirage au sort, soit au plus tard le 28 septembre 2026. Les gagnants devront transmettre une pièce d'identité en cours de validité à la Société Organisatrice.

Le paiement des gains sera effectué par une société tierce agissant pour le compte de Robert Bosch (France) SAS, à savoir la société PRUNE ET MANGUE, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 7 000 euros, dont le siège social est situé Parc de Limonest – Bâtiment 4, 1 rue des Vergers, 69760 Limonest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 494 747 116.

Les lots :

Vingt-cinq (25) lots sous forme d'un virement bancaire d'un montant de 500 € TTC.

### 5. Inscription

Pour s'inscrire et participer au tirage au sort, le bénéficiaire du véhicule devra :

1/ Entre le 01/06/2026 et 24/07/2026, **SE CONNECTER** sur le site [www.mesvacancesgagnantes.fr](http://www.mesvacancesgagnantes.fr) avant la date de fin de la campagne, soit le 24/07/2026 minuit. **REEMPLIR** intégralement le formulaire de participation.

2/ **TELECHARGER** la facture sur laquelle vous aurez entouré impérativement la date d'achat et le libellé produit (faisant apparaître la ou les pièces BOSCH). Attention, cette preuve d'achat doit être complète et parfaitement lisible (nom, prénom, adresse postale). Dans le cas contraire, la demande sera définitivement rejetée.

3/ **Terminez** l'inscription et la participation au tirage au sort en cliquant sur le bouton "VALIDER".

## 6. Conditions générales

Offre non cumulable avec toute autre opération locale ou nationale en cours portant sur le même produit. Frais de connexion et de participation non remboursés. Dans le cas où un gain initial annoncé ne serait plus disponible, un gain similaire du produit ou en valeur serait offert.

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Date limite des réclamations : 25/08/2026

Le tirage au sort sera effectué le 27 juillet 2026 dans les locaux de la société BOSCH et par les représentants de la tête de réseau Bosch Car Service, les gagnants seront avertis via l'e-mail fourni lors de leur inscription sur le site [www.mesvacancesgagnantes.fr](http://www.mesvacancesgagnantes.fr). Les lots seront remis au plus tard le 28 septembre 2026 aux gagnants par l'intermédiaire d'un virement bancaire d'un montant de 500 euros TTC.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez nous contacter via le site : <https://www.boschcarservice.fr>  
Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur [www.bosch.fr](http://www.bosch.fr)  
Robert Bosch France SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 140 400 000 € immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 572 067 684, dont le siège social est au 32 avenue Michelet 93404 Saint-Ouen Cedex France.

### Clause de responsabilité

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté et/ou en cas de force majeure (incendie, inondation, catastrophe naturelle, grève, restrictions gouvernementales, pandémie, etc.) l'Opération venait à être écourtée, modifiée, reportée ou annulée, et ce sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux participants.

### Clause modification

La Société Organisatrice se réserve la possibilité d'apporter toute modification au règlement de l'Opération et, à tout moment sans préavis, ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Les participants à l'Opération sont réputés avoir accepté ces modifications du simple fait de leur participation.

### Clause loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française.

En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, le participant à l'Opération dispose d'un délai de deux mois maximums après la clôture de l'opération, pour transmettre sa demande à la Société Organisatrice (cachet de la poste faisant foi).

Tout litige né à l'occasion de la présente Opération Promotionnelle et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis au Tribunal Judiciaire de Paris.

## **7. Protection des données personnelles**

Robert Bosch (France) SAS est le responsable du traitement et collecte les données personnelles suivantes afin de garantir la bonne gestion de l'Opération (gestion des incidents inclus) : nom, prénom, e-mail, marque et modèle du véhicule, numéro de série du véhicule, date de première immatriculation et immatriculation du véhicule. Cette collecte repose sur votre consentement.

Les données personnelles pourront être transmises aux prestataires techniques et partenaires intervenant exclusivement dans le cadre de l'organisation et de la gestion de l'Opération, notamment pour la gestion des inscriptions, du tirage au sort et du paiement des gains.

La vérification des conditions de participation à l'Offre est réalisée par Bosch.

Nous conservons vos données 24 mois suivant la clôture de l'Opération pour gérer toute demande et/ou réclamation liée à l'Opération.

Nous prenons toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité, la protection de vos données personnelles et prévenir de tout accès non autorisé et ce conformément à l'état de l'Art.

Vous disposez d'un droit d'accès et d'information, d'un droit de rectification, de suppression et de mise à jour, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données personnelles après votre décès, d'un droit d'opposition, d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), à l'adresse postale et électronique suivante : 3, place Fontenoy – 75007 Paris - <https://www.cnil.fr/fr/agir>.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante en précisant l'objet de la demande « droit des personnes » : DPO, Sécurité de l'information et protection des données du Groupe Bosch, Robert Bosch GmbH, Kronenstrasse 22, 70173 Stuttgart Germany, courriel : [DPO@bosch.com](mailto:DPO@bosch.com) et/ou <https://www.bkms-system.net/bosch-datenschutz>